RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 13 FEV. 2017

portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France

NOR : AGRS1701818A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

- Section « Productions végétales »
  M. Michel DRON

- Section « Forêts et filière bois »
  M. Hervé JACTEL
  M. Claude ROY

- Section « Production animale »
  M. Claude ALLO

- Section « Sciences humaines et sociales »
  Mme Marianne CERF
  M. Gérard CHOUQUER
  M. André-Jean GUÉRIN
  M. Jean JOUZEL
  Mme Carole HERNANDEZ-ZAKINE

- Section « Milieux-êtres vivants »
  M. Pierre DELAGE
  M. Robin DUPONNOIS

- Section « Sciences de la vie »
  Mme Dominique LABORDE-JOURDAIN
  M. Frédéric MARION-POLL

M. François LEFÈVRE
M. Marc-André SELOSSE

- Section « Environnement et territoires »
Mme Catherine AUBERTIN
Mme Françoise BUREL
M. Guy FRADIN
Mme Nathalie de NOBLET
M. Alain VIDAL

- Section « Alimentation humaine »
M. Pierre MONSAN
M. Alain MOULINIER
M. Gilles TRYSTRAM

- Section « Agrofournitures »
M. Christian SABER

- Section Économie et politique
M. Philippe CHALMIN
Mme Monique POULOT
M. André TORRE

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 13 FEV. 2017

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,

Stéphane LE FOLL